



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

réforme

Question écrite n° 17097

### Texte de la question

M. Gilles Lurton appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les faiblesses du dispositif français d'intervention en faveur du marché du travail. L'éclatement de la crise à l'été 2007 et sa propagation à l'économie réelle à partir de la fin 2008 ont entraîné une forte augmentation du chômage dans notre pays. Alors que son taux s'établissait à 7,4 % à la fin 2007, il a atteint 10,6 % en décembre 2012, soit son plus haut niveau depuis deux décennies. Face à cette situation, les politiques publiques ne sont pas restées inertes et de nombreuses initiatives ont été prises. Toutefois, faute d'avoir pu prendre en compte tous les changements intervenus sur le marché du travail, leur efficacité a été limitée et elles ne sont pas parvenues à enrayer la hausse du chômage. De ce fait, et en dépit des réformes nombreuses conduites au cours des dernières années, le dispositif français d'intervention en faveur du marché du travail reste largement inadapté à un contexte de chômage durablement élevé. Un récent rapport de la Cour des comptes propose alors une réorientation des politiques en faveur du marché du travail, permettant de mieux cibler les moyens disponibles sur les demandeurs d'emploi et les salariés qui sont les plus fragilisés par la crise. Concernant plus spécifiquement le régime d'assurance chômage, la Cour recommande de réviser l'ensemble des paramètres permettant de rétablir la situation financière du régime d'assurance chômage, d'accroître les incitations au retour à l'emploi, d'évaluer les effets d'une refonte du système d'indemnisation des chômeurs et de renforcer la cohérence des prestations versées aux demandeurs d'emploi. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement à ce sujet ?

### Données clés

**Auteur :** [M. Gilles Lurton](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17097

**Rubrique :** Chômage : indemnisation

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 février 2013](#), page 1265

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)